

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 9

Artikel: Situation en Europe et en Suisse : nouvelles de la frontière
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Septembre 1999

	Pages
Sécurité	
■ Situation en Europe et en Suisse... Nouvelles de la frontière	3
■ Pour un nouveau système de sécurité en Suisse	8
■ Sécurité et nouvelles technologies de l'information	11
■ Alerte! Attentat à la bombe (1)	16
Maintien de l'ordre	
■ Service d'ordre militaire: affaire de la Confédération ou des cantons?	23
■ Des militaires pour le maintien de l'ordre: l'exemple britannique	27
■ Rôle et statut légal des forces armées en Grande-Bretagne	30
■ Enseignements des émeutes de 1992 à Los Angeles	31
■ Quelques expériences	39
Armées étrangères	
■ Duel sur le Golan en octobre 1973 (1)	41
Nouvelles brèves	
48	
Revue des revues	
52	
SSO: comité central	
I	
RMS-Défense Vaud	
II-V	

Situation en Europe et en Suisse... Nouvelles de la frontière

En quelques heures, avec l'intervention de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie, l'Europe a basculé dans la guerre. Ce sont des gouvernements de gauche, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France et en Italie, qui ont pris cette décision. Des appareils des forces aériennes allemandes sont intervenus et, dans un deuxième temps, des forces terrestres de la Bundeswehr, une chose impensable il y a peu... Pas de grandes manifestations dans les rues de l'Europe occidentale, bien que ces opérations n'aient pas été décidées par l'ONU.

■ Col Hervé de Weck

Même la gauche, en Suisse, feint de ne pas voir les tenues d'assaut, les *Pinzgauer* et les *fusils d'assaut 57 ou 90* qui équipent une partie des combattants de l'UCK! Que se serait-il passé si l'intervention avait été décidée par des gouvernements de droite? Les médias occidentaux, victimes de la guerre de l'information ou d'idées préconçues, oublient de dire qu'il y a aussi des criminels parmi les Kosovars et que, dans les haines ethniques, il y a toujours deux parties prenantes.

Quoi qu'il en soit, 1000 avions, en quelque 25000 sorties, ont obligé le régime Milosevic à accepter les conditions imposées par l'OTAN, bien que les forces terrestres yougoslaves, en particulier ses missiles et ses canons de défense aérienne, étaient à peu près intactes. Les soi-disant experts occi-

dentaux, qui soutenaient péremptoirement que l'OTAN n'arriverait à rien sans des opérations terrestres longues et coûteuses en vies humaines, figurent aux abonnés absents.

L'échec de la guerre aérienne déclenchée par Hitler contre la Grande-Bretagne en 1940, le peu d'effets des bombardements anglo-américains sur la production d'armes en Allemagne et l'attitude des populations, les opérations terrestres après la guerre aérienne, pendant la guerre du Golfe contre l'Irak, expliquent vraisemblablement cette fausse appréciation des experts. Pourtant, les vieilles théories du général Douhet peuvent s'avérer exactes...

Les faiblesses de l'Armée 95

Pendant cette «guerre du Kosovo», la situation en Suisse

reste normale, bien qu'au mois de mai, conséquence de la guerre, le flux des réfugiés à la frontière dépasse 5000 personnes, surtout venues du Kosovo. L'arrestation au Kenya du chef du PKK, Abdullah Öcalan, provoque surtout à Genève et à Berne, comme dans le reste de

l'Europe, l'occupation de missions diplomatiques, de bâtiments de l'ONU. Dans le même temps, des troupes doivent appuyer les autorités cantonales dans les régions touchées par les inondations et par les avalanches de l'hiver précédent.

Quatre opérations, soit la garde d'une trentaine de bâtiments sensibles à Berne et à Genève («CHRONOS»), la gestion de quelques camps d'accueil pour demandeurs d'asile («ASYL»), l'envoi de 3

Suite page 6

Armée suisse, le syndrome du bancomat?

Des pilotes de *Super-Puma*, envoyés dans la précipitation pour l'aide humanitaire en Albanie, dorment à Bari-Italie, la première nuit dans la boue, la deuxième nuit sur une palette en bois, avec pour tout soutien logistique leur carte de crédit et leur téléphone portable personnel. Des soldats de milice, souvent convoqués en urgence en dehors des dates planifiées et connues des cours de répétition, jouent jour et nuit les caméras de surveillance gratuites derrière des rouleaux de barbelés à Genève, Berne et Zurich. D'autres jouent les surveillants gratuits de centres d'attente pour requérants d'asile, d'autres les préparateurs de pistes gratuits pour la coupe du monde de ski, d'autres les cibares gratuits pour la Fête fédérale de tir, d'autres les manœuvres et conducteurs de machines de chantiers gratuits pour dégager des terrains avalanchés ou construire des passerelles de bois en cas de montée des eaux à la fonte des neiges. (...)

Quelle est cette situation curieuse de nos soldats de milice, main-d'œuvre gratuite soustraite à l'économie privée et publique? Quels sont les effets pervers de telles pratiques sur l'économie, lorsqu'elles cessent d'être exceptionnelles pour s'installer dans la continuité? Quelles sont les idées qui se développent dans l'esprit d'un soldat-caméra-de-surveillance-gratuite, par ailleurs patron de PME, lorsqu'il accomplit son tour de garde derrière les barbelés de la rue de Lausanne - déserte - un dimanche matin entre 4 et 6 heures? Il est fusilier de montagne, entraîné au tir de combat en formation, mais sa mission lui enjoint, s'il aperçoit quelque chose de suspect, d'appeler la police et de quitter sa position par le chemin de fuite... En effet, il n'est ni formé, ni entraîné, ni équipé pour une intervention de type police.

L'armée de milice n'est pas un sous-prolétariat politiquement muet et gratuit que l'on pourrait engager indéfiniment et sans compte! L'*homo politicus helveticus* qui «tire» sans compter de la main-d'œuvre de milice gratuite, comme certains apprentis «tirent» sans compter de l'argent au bancomat dès leur premier salaire, devrait se rappeler que le soldat de milice est citoyen-votant et acteur de l'économie nationale. (...)

Si nous disons oui sans réserve à l'engagement de l'armée, même de milice, lorsqu'il faut porter secours en urgence à des personnes en cas de catastrophe, nous disons fort et clair: halte-là, lorsque par facilité, habitude ou lâcheté, on engage des citoyens-acteurs de l'économie nationale en tant que sous-prolétariat gratuit en uniforme pour des tâches qui ne relèvent pas de la défense militaire de la nation. (...)

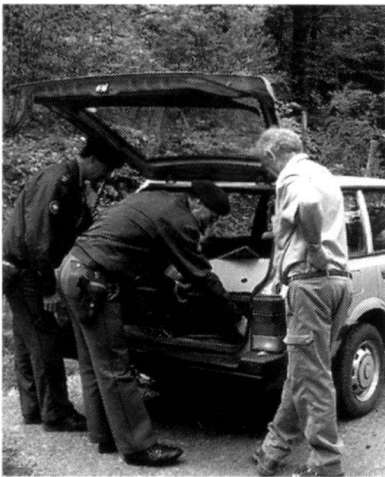
lt-col Pierre Alain Boillet

Bulletin Société militaire genevoise, mai 1999.

Super-Puma en Albanie («AL-BA»), les interventions à la suite de catastrophes naturelles, qui n'impliquent simultanément pas plus de 1500 hommes, mettent en évidence les limites du service bisannuel introduit avec l'Armée 95. La disponibilité des formations militaires a été restreinte d'une manière inacceptable.

A l'Etat-major général, on en est réduit, au mois de mai 1999, à prévoir des mesures d'urgence: appel en service de formations qui n'étaient pas prévues au tableau des services, une mesure qui met entre parenthèses le système bisannuel. On envisage même de prolonger de quelques semaines certaines écoles de recrues pour garantir l'aide dans les zones inondées. Les concepteurs de l'Armée XXI doivent prendre en compte ces données et ne pas commettre les mêmes erreurs!

La multiplication de ces services d'appui n'améliorent pas le niveau d'instruction des trou-



... et sur terre.



Les gardes-frontière suisses en action, sur l'eau...

pes concernées, partant leur aptitude à remplir leur mission primaire. Avec l'Exposition 01, qui nécessitera l'engagement échelonné de 15 régiments, l'aide apportée à de multiples autres manifestations civiles, la situation n'a aucune chance de s'améliorer. Le rédacteur du *Bulletin de la Société militaire genevoise* le soulignait déjà en mai.

En revanche, malgré des campagnes politico-médiatiques, les formations militaires qui assurent des missions de garde à Genève et à Berne bénéficient d'une très bonne cote de popularité. Les autorités de la Ville de Berne ne parlent plus de la décision du Conseil de Ville tendant à interdire toute «intrusion» de militaires dans la ville fédérale! Le Gouvernement cantonal bernois considère même comme un honneur de mettre des troupes cantonales d'alarme à disposition de la Confédération.

A la frontière, dans les cantons du Tessin et de Genève

La frontière nationale, en particulier dans les cantons du Tessin et de Genève, s'avère une véritable passoire, dont usent et abusent les réfugiés politiques et économiques, les petits et gros poissons du crime organisé.

60% des demandeurs d'asile déclarent n'avoir pas de papiers, alors que la plupart en possèdent, qu'ils cachent. Rien ne permet de refouler les «brebis galeuses». Beaucoup ont

Gardes-fortifications en renfort des gardes-frontière

Genève	30 hommes
Tessin	50 hommes
Bâle	10 hommes
Kreuzlingen	10 hommes

débarqué en Italie et arrivent «par hasard» à Come où ils peuvent se procurer des cartes au 1: 25000 avec les points de passage les plus sûrs vers la Suisse, quand ils ne recourent pas aux services de passeurs, souvent branchés sur diverses mafias, que le droit suisse ne permet pas de punir.

Depuis le renforcement des gardes-frontière au Tessin par des gardes-fortifications, puis des sous-officiers instructeurs, une partie des requérants d'asile passe par la frontière genevoise, où ils s'ajoutent aux passages en relation avec le grand banditisme, le crime organisé et le trafic de drogues.

Les empreintes digitales de tous les demandeurs d'asile qui passent par les centres d'accueil sont centralisés à Berne, mais il n'y a pas d'échanges d'empreintes avec les Etats étrangers sauf, de cas en cas, avec l'Allemagne et l'Autriche. La Suisse paie le fait de ne pas être membre de l'Union européenne!

Où se termine l'armée? Où commence la police?

La situation qui prévaut dans les Etats de droit, les expériences de ces derniers mois, le *Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*, nous le rappelle¹, mettent en évidence une mutation dans le domaine de la sécurité. Naguère, la sécurité intérieure intéressait peu ou pas les responsables de la défense militaire. Aujourd'hui,

une telle distinction n'est plus possible.

Le *Herald Tribune* du 18 juin 1997 décrit l'entraînement de ce qui est manifestement une troupe d'élite: tenues de combat grises et noires, celles de la guérilla urbaine, «boules à zéro», pistolet-mitrailleurs, explosifs, armes chimiques non létales, hélicoptères et véhicules blindés. Les Marines? Non. Les célèbres bérets verts? Vous n'y êtes pas: des recrues du *Special Weapons and Tactics* (en abrégé *Swat team*) de la police municipale de Fresno en Californie, une ville de 400000 habitants. Aujourd'hui, le 90% des polices municipales des 690 villes américaines de plus de 50000 habitants ont un *Swat team*.

A l'inverse, les unités de Marines, qui ont rétabli l'ordre à South Central Los Angeles au printemps de 1992, arpentent quelques mois plus tard les rues de Mogadiscio en Somalie. Or, disent leurs officiers, d'un point de vue militaire, le job est le même: guérilla urbaine, interposition, pacification de bandes armées s'affrontant entre elles.

Aux Etats-Unis, mais également en Europe et dans d'autres Etats de droit, la distinction juridique, le fossé constitutionnel jusqu'alors infranchissable entre police et armée semble, par la force des choses s'estomper, se combler.

H. W.

Collaboration entre gardes-frontière et gardes-fortifications

Lorsque la décision est prise de renforcer les gardes-frontière avec des gardes-fortifications, c'est parmi les premiers qu'apparaissent les plus vives réticences, car ils craignent que des concurrents viennent leur «voler leur travail». Bien vite, ils «corrigent le tir» et se mettent à considérer les gardes-fortifications comme une «assurance-vie», vu le niveau d'instruction au tir de ces derniers.

Il a pourtant fallu adapter l'instruction des gardes-fortifications. Ils sont au «top niveau» dans la Nouvelle technique de tir de combat au pistolet et au fusil d'assaut (NTTC), qui a pour but de tuer un ennemi. Les gardes-frontière, pour leur part, doivent chercher à discuter, à convaincre, avant de sortir leur arme comme «ultima ratio». C'est dans ce contexte qu'il faut situer la remise de pistolets-mitrailleurs aux gardes-fortifications à la place de fusils d'assaut.

¹ Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 142.